



LE MOT DU MAIRE

Le 15 mars dernier, les Pujolaises et Pujolais ont accordé une large majorité à la liste « Pujols ensemble » que j'avais l'honneur de conduire. Et, le 26 mai, le nouveau conseil municipal a pu élire le Maire et ses 8 adjoints.

Ces résultats, sans appel, nous touchent profondément et nous encouragent pour la suite.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux à qui nous les devons : les anciens élus et adjoints pour le travail accompli, l'équipe de campagne et les nombreux sympathisants pour leur engagement sans faille, les électeurs et le nouveau conseil municipal pour leur confiance renouvelée.



Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui, avec générosité et courage, ont su donner de leur temps et de leur énergie pour affronter la crise sanitaire COVID 19 : les soignants en premier lieu, mais aussi les bénévoles et les associations, les services municipaux, les enseignants, les partenaires institutionnels ...

Grâce à vous, le rayonnement de Pujols et le plaisir d'habiter cette commune continueront de se développer.

Merci !

Soutenu par une véritable démocratie participative, ce mandat s'emploiera à mobiliser tous les talents et toutes les bonnes volontés.

Grâce à vous, le rayonnement de Pujols et le plaisir d'habiter cette commune continueront de se développer.

Ce bulletin municipal et sa nouvelle présentation nous accompagneront au fil du temps.

Encore merci et à très bientôt !

Cette pandémie toujours présente montre aujourd'hui des signes nets de reflux, permettant un « déconfinement » progressif et d'espérer enfin un retour à la vie normale. Sachons tout de même rester vigilants et prudents !

Désormais en ordre de



Dans ce numéro :

- 1 Édito
- 3 Rétro-portrait
- 4-5 **Ordre du jour des conseils municipaux**
 - Conseil municipal du 25 février 2020
 - Conseil municipal du 26 mai 2020
 - Conseil municipal du 16 juin 2020
- 6 **A l'école**
 - Période de confinement
 - Déconfinement
- 7 - 10 **Vie Pujolaise**
 - Tennis club pujolais
 - La boule pujolaise
 - Cyclo-cross
 - P'art'age, association de peinture et de patchwork
 - Pujols Sport Senior Sante et le confinement
 - Pixels photo
 - Pujols Solidaire
- 11 - 13 **Pujols Vert**
 - Ensemble...Amis de la biodiversité.
 - Histoire de la cagette collective de Pujols...Histoire de rencontres...
 - Les chauves-souris...Nos alliées contre le moustique tigre !
- 14 - 15 **Démocratie participative**
- 16 - 17 **Conseil Municipal et délégations des adjoints et délégués**
- 18 **Informations administratives**
- 19 **Vivre ensemble**
 - Limitons les bruits du voisinage !
 - Libre expression
- 20 **Expositions et Animations**

LA LETTRE DE PUJOLS

Vous souhaitez être informé régulièrement de toute l'actualité Pujolaise ?

NOUVEAU

Abonnez-vous simplement à LA LETTRE DE PUJOLS :

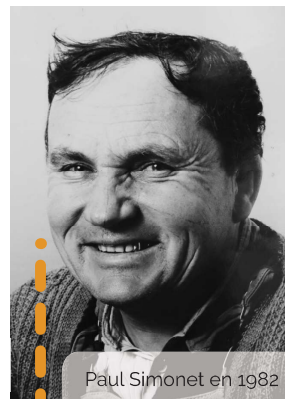
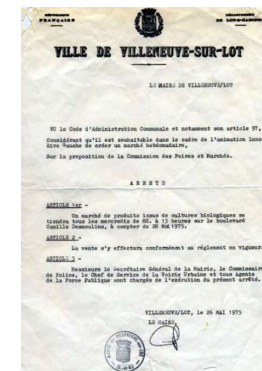
Envoyez un e-mail (même vide) à lalettre-subscribe@pujols.fr

Votre adresse mail ne sera ni collectée, ni utilisée à d'autres fins que de vous faire parvenir notre lettre d'information.

Vous souhaitez publier une information dans la lettre de Pujols ? Contactez-nous sur : publication@pujols.fr

Rétro-portrait

Il y a 45 ans, Paul Simonet, habitant à Petit-Tour - Pujols, qui s'est éteint au mois de juin dernier, créait le premier marché consacré aux produits de l'Agriculture Biologique de France, à Villeneuve-sur-Lot selon un arrêté municipal du 26 mai 1975, signé du maire Jean-Claude Cayrel.



Paul Simonet en 1982

Le 28 mai 1975, ce pionnier de l'Agriculture Biologique avait eu l'idée simple de rassembler pour ce premier marché, une quinzaine de producteurs qui comme lui, avaient une autre vision de l'agriculture.

En 1969, après une intoxication alimentaire, il prenait conscience qu'il fallait changer de manière de travailler la terre.

Cultivateur maraîcher, il est parmi les premiers à se lancer alors dans la méthode de culture biologique. A l'époque, venant de Villeneuve, Saint-Aubin, Dolmayrac, Pujols, Bazens, Andiran, des jardiniers, maraîchers et agriculteurs sans produits chimiques, avec des convictions qui les désignaient utopistes ont développé le marché au fil des ans !

Pendant quelques années ce premier marché bio s'est tenu sur le boulevard Camille-Desmoulins, avant de rejoindre la place d'Aquitaine en octobre 1984, où il se déroule encore chaque mercredi matin. Les municipalités successives ont toujours soutenu ce marché notamment avec l'aménagement de la Halle couverte sur la place d'Aquitaine en 2011.



Le marché bio bd C-Desmoulins

La situation de crise sanitaire ne permettra pas d'organiser l'événement initialement prévu pour célébrer ce 45ème anniversaire au printemps 2020. Cette initiative pourrait être envisagée au mois d'octobre voire en 2021.



Inauguration du verger le 14 décembre 2019

Balade au verger Paul Simonet.

Des visites guidées vous seront proposées durant cet été et cet automne, les dimanches 28 juin, 12 juillet, 20 septembre et 4 octobre de 10h à 11h30.

Nous vous remercions de réserver auprès de Pascale Lamoine au 06 37 65 15 17 avant le samedi midi.

Ordre du jour des conseils municipaux

● Conseil municipal 25 Février 2020

Subvention versée au SDIS 47 pour soutenir le financement de l'opération de réhabilitation du centre de secours de Villeneuve-sur-Lot
Télétransmission des actes budgétaires
Budget communal - Approbation du Compte de gestion 2019
Budget communal - Approbation du Compte Administratif 2019
Autorisation d'engager, liquider, mandater les crédits d'investissement avant le vote du budget 2020 - Délibération modificative
Autorisation exceptionnelle de dépense - Achat d'un camion pour les services techniques suite au cambriolage.

Club de tennis - Convention de mise à disposition des installations sportives

Festival « Conte toujours ça m'intéresse » - Proposition de spectacle

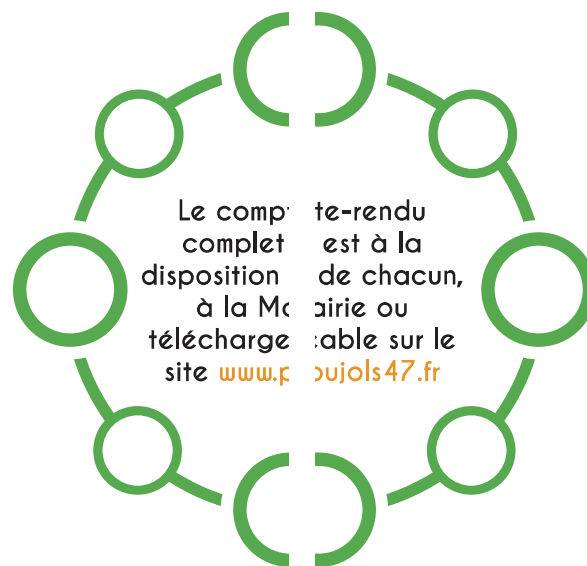
Organisation d'un cluedo géant - Adoption du projet
Festivités de Noël 2020 - Choix de deux prestations
Fête de la Musique édition 2020 et marchés nocturnes 2020 « Soirées gourmandes estivales » - Reconstitution du projet

Contrat d'échange d'emplacement publicitaire avec la société LOCAFFI

Eclairage public - Rapport d'exploitation - Année 2018

Convention d'habilitation informatique « structures » concernant la mise en ligne sur le site www.monenfant.fr de données relatives aux établissements et services référencés sur le site

Motion contre le démarchage téléphonique abusif déposée par les Conseillers départementaux du groupe « L'Avenir Ensemble »
Conseil Départemental - Soutien à la motion relative aux revendications portées par les organisations syndicales représentatives des sapeurs-pompiers de Lot-et-Garonne et aux annonces du gouvernement concernant la revalorisation de la « prime au feu »



● Conseil municipal 26 Mai 2020

Installation du Conseil municipal

- Élection du Maire,
- Détermination du nombre d'adjoints,
- Élection des Adjoints au Maire,
- Indemnités de fonction des élus,
- Représentation du Conseil municipal au sein du Conseil des écoles Communales,
- Lecture de la charte de l'élu local.

● Conseil municipal 16 juin 2020 (projet)

Modifications du règlement intérieur des assemblées
Délégations données au Maire par le Conseil Municipal
Election des délégués communaux auprès des différentes instances
Commission d'appel d'offres
Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Représentation du Conseil municipal auprès de l'association des « Plus Beaux Villages de France »
Délégué communal au sein de l'Association de Coopération Interrégionale « Les Chemins de St Jacques de Compostelle »
Correspondant de défense au sein de la Commune
Désignation d'un correspondant communal auprès de la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne
CNAS - Désignation d'un délégué communal
La formation des élus

Fixation des taux d'imposition 2020

Projet d'acquisition du logiciel Abélium

Atelier technique - Adoption du projet d'un toit photovoltaïque
Convention de mise à disposition de la balayeuse de la Mairie de Villeneuve



A l'école

LE GROUPE SCOLAIRE G. GRUELLES À L'HEURE DU COVID-19

PÉRIODE DE CONFINEMENT



Nous nous sommes arrêtés brutalement, mi-mars, comme dans un mauvais film, Ce n'était pas un scénario de science-fiction, mais une réalité, hélas, sidérante. Les personnels soignants et d'autres personnels prioritaires se sont retrouvés en première ligne.

Notre commune a été sollicitée pour organiser un pôle d'accueil à l'intention des enfants dont les parents appartiennent à ces mêmes catégories prioritaires. Profondément attachés à une école laïque, républicaine et solidaire, nous n'avons pas hésité un seul instant.

Ce pôle a permis de regrouper quatre communes : St Antoine de Ficalba, Hautefage, Auradou et Pujols. Dès le début du confinement, nous avons donc été en mesure de prendre en charge des enfants résidant dans ces communes. Environ une huitaine chaque jour. Des enseignants bénévoles se sont relayés sur les horaires de classe, des agents municipaux sur les horaires périscolaires. Mme Passard, enseignante à Pujols, était en charge de la coordination du pôle. Nous l'en remercions vivement, ainsi que tout le personnel qui l'a fait vivre jusqu'au 14 mai. Pendant les vacances, les enfants ont été pris en charge par le centre de loisirs communautaire de Monbalen.

La restauration était assurée sur place par M. Laval et son équipe. L'ambiance quasi familiale qui régnait lors des repas a pu atténuer l'inquiétude liée à la situation. Afin qu'il n'y ait pas d'impact financier supplémentaire pour les familles, nous avons fait le choix d'offrir les repas pris à l'école.

Nous avons mis à disposition des agents municipaux et des enseignants tout le matériel nécessaire au respect des contraintes sanitaires. Sans oublier les gestes barrière.



DÉCONFINEMENT

Le 14 mai a sonné le retour à l'école, pour un certain nombre d'enfants. Nos agents ont donc eu un « avantage » sur d'autres communes : la désinfection préconisée était maîtrisée, ainsi que la plupart des consignes liées au protocole publié par le Ministère de l'Education nationale. Conformément à ce qu'avait annoncé M. Blanquer, ministre de l'Education, et aux notes de service reçues, ce sont trois niveaux qui ont été privilégiés : Grande section (maternelle), CP et CM2 (élémentaire). Les enfants des personnels prioritaires sont toujours accueillis, quel que soit leur niveau de classe. Les effectifs restent limités : maximum 10 en maternelle, maximum 15 à l'élémentaire.

Tous les agents de la commune ont été réunis pour un « débriefing » préalable, validé par une intervention, sur site, du service prévention de la CAGV. Ils ont été accompagnés, sur le terrain, par Mme Carnéjac, directrice des services techniques.

Un comité de suivi, à l'initiative de M. le Maire, composé de membres appartenant à toute la communauté éducative (parents, enseignants, élus, personnel municipal) s'est réuni le 25 mai. Il a été acté un retour progressif, à compter du 2 juin : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, à l'école élémentaire. A l'école maternelle, davantage d'élèves de GS feront également leur rentrée.

Le premier constat, positif, montre une bonne adaptation des enfants, très heureux de retrouver une partie de leurs camarades, leur enseignant(e) et le personnel communal. Merci à nos agents qui font tous les jours un travail remarquable quant à l'entretien des locaux et à l'accompagnement des enfants. Une prochaine réunion du comité se tiendra le 2 juin. Ces rencontres sont essentielles pour faciliter la tâche de chacun et ce dans l'intérêt des enfants et des adultes qui les encadrent.

Il est rappelé que l'organisation sur le temps scolaire est dévolue aux enseignant(e)s. La mairie est ensuite en mesure de compléter l'accueil, sur les temps périscolaires, comme c'était le cas avant le confinement, à savoir, le matin, le midi, le soir et le mercredi.

Les familles restent entièrement libres de leur choix : remettre ou non leur enfant à l'école.

Nous formons le vœu que l'Ecole retrouve, le plus rapidement possible, le visage qui était le sien avant la crise sanitaire.



Vie Pujolaise

TENNIS CLUB PUJOLAIS



Quelques semaines après l'inauguration de la salle de raquettes, Le Tennis Club Pujolais organisait une compétition pour des enfants de 6 à 10 ans en balles rouges et orange.

Comme la météo était incertaine, les deux salles ont été utilisées pour accueillir 25 enfants issus d'une dizaine de clubs du 47, sur 2 jours, avec 3 matchs minimum pour chacun.

Tous sont repartis avec une petite récompense. Ambiance sympathique et comportement de ces petits sportifs exemplaires.

A très bientôt sur les courts pour d'autres manifestations.



LA BOULE PUJOLAISE



Mireille Dumeaux récompensée par le comité départemental en tant que bénévole méritante.

Le challenge «Pelisari» organisé par le club au boudlrome de Ste Livrade le 18 janvier.

Accueil des nouveaux adhérents le 21 janvier.

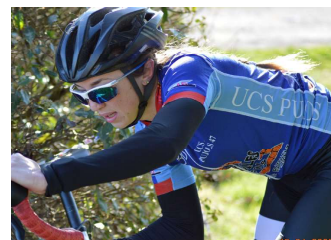
CYCLOCROSS



Cyclo-cross de PUJOLS résultats : Résultats des pujolais

1ère catégorie
3: Brezillon Paul

Féminines
2: Lalanne Johanna



● LES ASSOS FACE AU CONFINEMENT

Comment maintenir le lien ?

P'ART'ÂGE, ASSOCIATION DE PEINTURE ET DE PATCHWORK

Durant cette période de confinement, les membres de P'Art'Age ont gardé un lien téléphonique très important pour continuer ce que nous mettions en avant dans ses deux ateliers : l'amitié, l'entraide, le réconfort.

Des peintres travaillent chez eux. Gérard, Patrick, J.Claude et Roland communiquent pour la réalisation d'une affiche en vue de notre exposition fin septembre à Ste Foy.

Les membres de l'atelier patchwork se sont mobilisés avec d'autres bénévoles pour la réalisation de nombreux masques que la municipalité a distribués; qu'elles en soient remerciées.



PUJOLS SPORT SENIOR SANTE ET LE CONFINEMENT

Cette association, via une newsletter appelée « Good morning P3S » expédiée à tous ses membres, chaque semaine, garde le lien en évoquant les diverses animations, dont celles qui malheureusement sont annulées du fait du confinement. Mais les membres échangent aussi dans ce mail des histoires amusantes, des encouragements, des animations à venir ou reportées, des énigmes, des photos, des bonnes adresses, des jeux, des articles intéressants et utiles, des liens internet afin de continuer à se cultiver...



Enfin, tout ce qui permet de rompre l'isolement dans ce message aux multiples chapitres.

Un lien qui n'est pas rompu dans le souci du bien être de son prochain et beaucoup d'amitié qui lie ses membres les uns aux autres.

Ces associations et de nombreux autres bénévoles ont confectionné plus de 4.000 masques lavables au bénéfice de tous les foyers Pujolais.

● LES ASSOS FACE AU CONFINEMENT

Comment maintenir le lien ?

PIXELS PHOTO

...a créé, via internet un thème par semaine et correspond avec ses adhérents à propos des photos qu'ils font sur ce sujet.

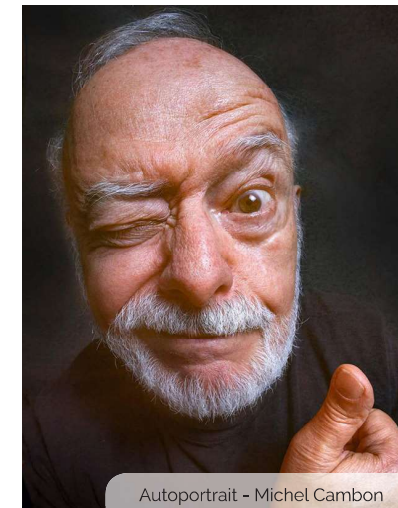
Six sujets ont été abordés jusqu'au début mai et cela va continuer : « L'autoportrait vu de manière dérisoire », « Vue de ma fenêtre », « Ombres et lumières », « De la réalité à l'abstraction », « La nature morte », « Macro et proxy ».

Chacun envoie ses photos, soumises à une critique constructive de la part des autres. Ainsi, le côté pédagogique s'associe au côté ludique et à la liberté d'expression; le lien est maintenu, tout en restant chez soi.

La page Facebook « Pujols Pixels Photo » est alimentée par tous ces projets.

Merci au président Jean Pierre Ricardo, à Henri Drozniak, président fondateur, et à tous les membres de cette association.

Quelques photos pour illustrer les thèmes abordés lors du confinement :



Autoportrait - Michel Cambon



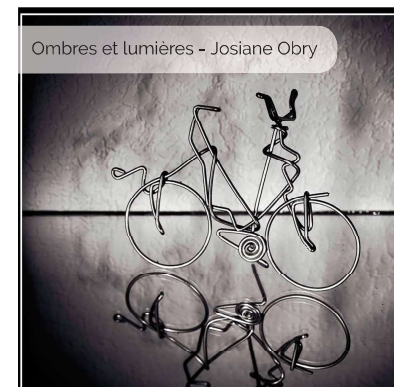
De la réalité à l'abstraction - JC Bailly



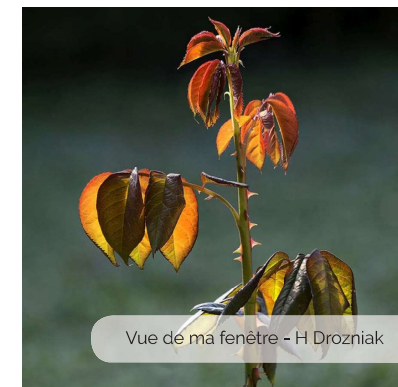
La nature morte - JP Ricardo



Nature morte
JF Verdugo



Ombres et lumières - Josiane Obyr



Vue de ma fenêtre - H Drozniak

ENSEMBLE...AMIS DE LA BIODIVERSITÉ



Réouverture de la médiathèque



Réouverture du marché dès le 3 mai



PUJOLS SOLIDAIRE POUR REPARTIR ENSEMBLE



Réouverture des expositions



Réouverture de l'église St Nicolas



4000 masques confectionnés et distribués par plus de 70 bénévoles.



Opération Phoning : plus de 200 personnes suivies régulièrement par une vingtaine d'appelants bénévoles



60 visières confectionnées et offertes à Pujols par P.Lainé

Les scientifiques nous alertent régulièrement sur l'effondrement de la biodiversité, présenté comme un des grands enjeux du XXIème siècle à relever. Un million d'espèces sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Au-delà des questions de nombre, gardons toujours à l'esprit que cette biodiversité sert l'être humain (source de nourriture – pollinisation...). Pour le biologiste Gilles Boeuf, il est impératif de préserver les écosystèmes dans leur ensemble, car « tout le vivant est interdépendant ».

Alors que faisons-nous à l'échelle d'une petite commune comme Pujols, face à ce grand défi ?

- Suppression des pesticides dans la gestion des espaces verts et l'entretien des cimetières (enherbement mis en place à Noailiac – Cambes et Piou).
- Gestion différenciée avec diminution des tontes sur les espaces verts qui s'y prêtent (Palay – plateau Lacassagne). Curieusement, depuis que cette pratique est mise en œuvre, nous pouvons observer une diversité de plantes et son cortège d'insectes, dont des pollinisateurs.



Tonte raisonnée.



- Mise en place d'un verger conservatoire en 2018 au Palay (variétés anciennes d'arbres fruitiers) : une balade découverte permettant de découvrir le nom de chaque espèce et chaque variété, vous sera proposée avant cet été. Cette biodiversité cultivée offre logis et nourriture à des insectes, des oiseaux... moyens simples de créer des îlots de biodiversité, des espaces de promenade et de découverte et, à terme, des zones de rafraîchissement, nécessaires avec les canicules qui vont se multiplier.

Et dans notre jardin, dans les espaces qui nous appartiennent...?

Toutes ces méthodes peuvent trouver leur place : espacement des tontes – méthodes biologiques de jardinage – plantation d'arbres...



HISTOIRE DE LA CAGETTE COLLECTIVE DE PUJOLS ... HISTOIRE DE RENCONTRES

Au tout début...il y a une association, L'ADEAR 47

Les ADEAR ou Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural regroupent principalement des femmes et des hommes, ayant la volonté de partager leurs expériences afin de maintenir et d'installer des paysans.

Puis une crise sanitaire majeure...

Du fait de la crise du COVID 19 et de la fermeture des marchés et des salons, des paysans se sont trouvés en difficultés pour vendre leurs produits. L'ADEAR 47 a pris l'initiative de mettre en place « des drive fermier », en s'appuyant sur la plateforme de vente en ligne de produits fermiers Cagette.net qui existe depuis 2013. Nous étions alors fin mars.

WWW.CAGETTE.NET



Et des municipalités qui font le choix de soutenir la démarche de producteurs locaux

Pujols, comme d'autres municipalités voisines (St Sylvestre, Villeneuve sur Lot...) a répondu présent et a apporté tout son soutien à la mise en place d'un drive fermier au Palay. Nous sommes mi-avril et le marché dominical de Pujols est suspendu pour une période indéterminée. Il y a alors des femmes et des hommes qui se rencontrent, qui échangent, certains animés par la volonté d'être solidaires des producteurs locaux, d'autres soucieux de produire pour nourrir.

La cagette collective de Pujols est née mi-avril avec une quinzaine de producteurs

Alors, si vous cherchez à vous alimenter localement avec des produits de qualité, de saison et apporter votre soutien à de petits producteurs, quelques clics suffisent : aller sur Cagette.net - taper la localité Pujols - Lot et Garonne - Vous voilà sur la Cagette collective de Pujols où vous pouvez passer vos commandes et faire votre paiement en ligne. Les commandes sont ouvertes une semaine avant livraison et le retrait de votre cagette se fait à la salle des fêtes du Palay, à Pujols de 17h à 19h :

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			17h - 19h			

■ Commandes

LES CHAUVES-SOURIS...NOS ALLIÉES CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE !



Délicat sans doute d'évoquer les chauves-souris alors que l'épidémie du Covid-19 sévit. Nous savons que les chauves-souris hébergent quantité de virus, des coronavirus, la rage, Ebola...sans en être affectées. Il n'empêche qu'elles ont leur place dans les écosystèmes et qu'elles sont de redoutables prédatrices des moustiques tigres.

Confinés ou non, nous n'avons pas envie de partager notre été avec les moustiques tigres qui représentent une menace sérieuse de transmission de maladies virales (encore !) comme le chikungunya ou la dengue.

Si on préfère remettre à demain la construction de nichoirs à chauves-souris, au moins, pouvons-nous **COUPER L'EAU AUX MOUSTIQUES !**

VIDER

1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes.



- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols
- Bâches de mobilier de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales...)
- Pluviomètres pastiques.

COUVREZ

De façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin



- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers,
- Tous les réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

CUREZ

Pour faciliter les écoulements des eaux



- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.

RANGER

A l'abri de la pluie et/ou des irrigations.



- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

JETER



- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

ENTRETIENEZ



- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosage.

Démocratie participative

CONSEILLERS MUNICIPAUX, ADJOINTS, MAIRE : QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN ?



LE CONSEIL MUNICIPAL :

Il comprend tous les conseillers municipaux élus par la population lors des élections municipales (Ils sont 27 Conseillers à composer le Conseil municipal à Pujols). Différentes tendances peuvent être représentées. Il y a donc souvent une majorité (qui a été élue et qui soutient le maire) et une opposition.

Son rôle :

C'est le conseil municipal qui élit le maire. Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique, construire des nouveaux équipements (un stade, une école), aménager les espaces verts, le stationnement, décider du budget de la commune (quelles ressources, quelles dépenses)...

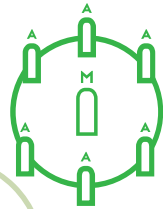
Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué cinq jours avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

LES COMMISSIONS :

Les commissions sont des émanations du Conseil Municipal. Elles aident celui-ci à traiter les dossiers qui sont de sa responsabilité en les préparant lors de réunions de travail. Elles proposent des orientations qui seront votées, le cas échéant, lors des réunions du Conseil Municipal.

Elles peuvent associer du public sous conditions (commission extra-municipale).



LA MUNICIPALITÉ :

La municipalité est formée du maire et de ses adjoints. Ils sont élus parmi les conseillers municipaux. Le maire délègue aux adjoints des fonctions précises : les finances, l'urbanisme, les bâtiments, la voirie, la culture, le social, les associations... Le Maire ne peut pas être seul à gérer les affaires de la commune au jour le jour. C'est pourquoi le Conseil municipal élit en son sein des adjoints pour le secourir. Ce choix a lieu juste après les élections municipales, en même temps que l'élection du Maire. Le nombre des adjoints est fixé à huit pour Pujols.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Quatre conseillers municipaux représentent la commune au sein des organes délibérants de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV).

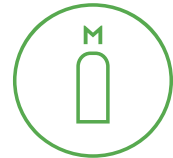
Le Maire ne peut pas être seul à gérer les affaires de la commune au jour le jour. C'est pourquoi le Conseil municipal élit en son sein des adjoints pour le secourir. Ce choix a lieu juste après les élections municipales, en même temps que l'élection du Maire. Le nombre des adjoints est fixé à huit pour Pujols.



LE MAIRE :

Les rôles du Maire :

- Fait appliquer les décisions du conseil municipal et dirige la municipalité
- Responsable du maintien de l'ordre public communal
- Représentant de la commune en justice et dans les cérémonies officielles
- Officier d'état civil



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie participative est un ensemble de dispositifs qui favorisent l'implication directe de citoyens dans la gouvernance des affaires publiques en faveur du bien commun et de l'intérêt général.

- Elle est complémentaire de la démocratie représentative. Elle tire sa légitimité des élections et la démocratie participative maintient une implication citoyenne durant tout le mandat.
- Elle permet de recréer des liens entre la société civile et les institutions.



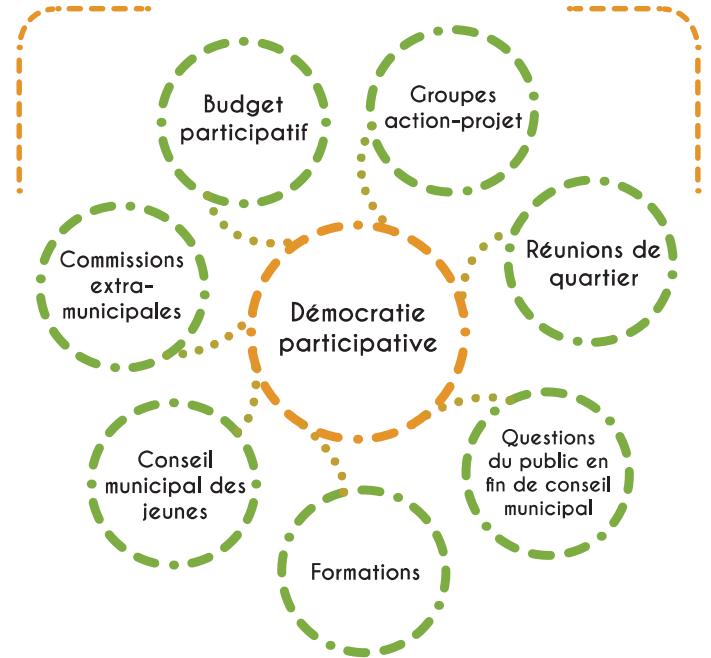
Elle est complémentaire de la démocratie représentative. Elle tire sa légitimité des élections et la démocratie participative maintient une implication citoyenne durant tout le mandat.

- Elle est complémentaire de la démocratie représentative. Elle tire sa légitimité des élections et la démocratie participative maintient une implication citoyenne durant tout le mandat.
- Elle permet de recréer des liens entre la société civile et les institutions.

- Elle donne la possibilité à chaque citoyen de s'informer, s'exprimer mais surtout de s'impliquer et permet à chacun de prendre part à la recherche de solutions et à l'élaboration de projets. En effet chaque habitant dispose d'une connaissance de la vie communale puisqu'il en a l'usage, il enrichit le débat et la commune s'enrichit de ses compétences.

Ce dispositif repose sur l'information, la transparence et la collégialité ainsi que le respect des règles de fonctionnement

Vous devenez ainsi acteurs de votre commune.



Ce processus évolutif s'enrichira au fil du temps et des propositions.

Nous vous donnons rendez-vous à la salle du PALAY le jeudi 24 septembre 2020 (sous couvert du contexte sanitaire) pour échanger et débattre sur la démocratie participative en présence de Mr KARAGIANNIS (commune de Saillans dans la Drôme) et Mr DARMIAN (Vice-président du conseil départemental de la Gironde et ancien maire de Créon).

Nous sommes tous acteurs de notre commune alors, n'hésitez pas, inscrivez-vous dès à présent en mairie ou par mail, afin de participer aux différentes instances municipales qui seront ouvertes aux Pujolais dès 2020 !

P. SILVA adjoint à la voirie, réseaux et démocratie participative.

adj.voirie@pujols47.fr



VENTADOUX Yvon
Maire



BARRAU Daniel
1er Adjoint, en charge
des affaires sociales et à
la solidarité



LAFAYE - LAMBERT
Christiane
Adjointe, en charge du
patrimoine, des travaux
et du tourisme



DA SILVA Cédric
Adjoint, en charge des
affaires financières, du
développement économique
et de l'attractivité de la
commune



BONZON Cécile
Adjointe, en charge du
sport et de la jeunesse



SILVA Pierre
Adjoint, en charge de
la voirie, des réseaux
et de la démocratie
participative



LAMOINE Pascale
Adjointe, en charge
de l'urbanisme et
du développement
durable



PASSARD Stéphane
Adjoint, en charge des
affaires culturelles et
de la communication

PUJOLS ENSEMBLE



KEMMAD Kadiga
Conseillère municipale



SIMONET Daniel
Conseiller municipal



IGER Hubert
Délégué à la prévention et
la tranquillité publique

BRIAND Patricia
Conseillère municipale



MALTAVERNE Marie
Hélène
Adjointe, en charge des
affaires scolaires



GUERIN Claude
Conseiller municipal



BILLARD Glwadis
Conseillère municipale



CIANFARANI Pierre
Délégué à la jeunesse, aux
marchés et aux animations



MENAGER Christine
Conseillère municipale



DEFOORT Hervé
Conseiller municipal



CASTAING Sylvie
Déléguée aux solidarités



DUGHE Rémi
Conseiller municipal



LIBERT Annick
Conseillère municipale



André BRUNET
Conseiller municipal



Charlyse DIONNEAU
Conseillère municipale



Mikaël ROUGÉ
Conseiller municipal



Josiane VERGA
Conseillère municipale



Marc GALINOU
Conseiller municipal



Muriel ORGIBET
Conseillère municipale

CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS.

UNION POUR LE RENOUVEAU DE PUJOLS

Informations administratives

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie

06 48 71 73 67



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS en porte-à-porte :

3eme lundi et mardi de chaque mois à partir de Juin, (déposer les végétaux dès le dimanche soir, les branchages sont mis en fagot, les déchets de jardin doivent être mis dans des sacs en papier ou dans des contenants)



NUMÉROS D'URGENCE

Commissariat : 05 53 49 62 70
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
Astreinte Mairie (Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie) : 06 48 71 73 67

Permanences UNA (service à la personne) : Du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 L'après midi sur rendez-vous

Contact : Tél : 05 53 41 96 04 Urgence : 06 82 26 79 21 mail : una.assad.pujols@orange.fr Président : M. Régis LHONNEUR

PERMANENCES EN MAIRIE

Délégué à la cohésion police - population : tous les 1er jeudis du mois de 9h à 11h.

PERMANENCES DES ELUS

Yvon Ventadoux Samedi 10h - 12h et sur rendez-vous
Daniel Barrau le matin sur rdv
Autres adjoints sur rendez-vous

NOS PEINES ET NOS JOIES

Ils nous ont quittés ...

ASFAUX Georges, Emile, Joseph 29/12/2019
DUMAS Christiane 03/01/2020 épouse ROUSSEL
MIALHE Jacqueline, Huguette épouse GALLET 13/01/2020
CASSUTTI Serge, Jean Joseph 16/01/2020
YOU Danièle 14/01/2020
MICHAUD Josiane, Françoise, Alice épouse PASUT 24/01/2020
CAILLE Philippe, Jean-Pierre 13/02/2020
PETITPEZ Bernard 01/03/2020
MARTY Jean-Claude 09/03/2020
GOURLOT Jeanne, Marie, Claire veuve MICHAUD 21/03/2020
PASINI Jean, Pierre 24/03/2020
GONOD France, Jacqueline épouse BOUYSSONNIE 29/03/2020
RÉTORET Jean, Gérard 24/04/2020
PERIE Patrick 07/05/2020
MARCHET Didier 19/05/2020
Jean SÉFÉRIAN 21/05/2020
Bernadette Madeleine DELORGE née DELPECH 27/05/2020

MAIRIE 05 53 70 16 13

Site Internet : <http://pujols47.fr>
Facebook : Pujols : j'aime ma ville
Contact : accueil@pujols47.fr

Horaires d'ouverture :
lundi mercredi jeudi : 8h/12h 13h30/17h
Mardi : 8h/11h 13h30/17h
Vendredi : 8h/12h 14h00/17h
Samedi (Permanence) : 10h/12h

DIVERS

Point Information Tourisme de Pujols
Tél : 05 53 36 78 69
email : pujols.info@tourisme-villeneuvois.fr

Médiathèque de Pujols
Tél : 05 53 40 12 21

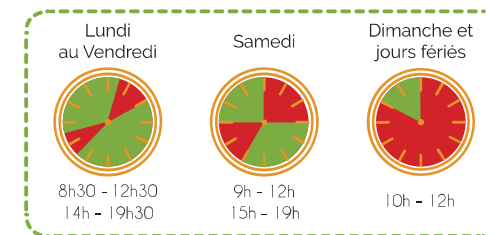
Vivre ensemble

LIMITONS LES BRUITS DE VOISINAGE !

Les beaux jours reviennent et tout le monde apprécie son jardin ou sa terrasse pour se reposer et décompresser. Mais, quelquefois, ces moments de calme sont perturbés par ce qu'il est convenu d'appeler « des bruits de voisinage ». Savez-vous que la lutte contre les bruits, notamment ceux de voisinage, fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 05 janvier 2015 ? En l'absence d'arrêté municipal sur la question, c'est cet arrêté préfectoral qui s'applique sur le territoire communal.

Que dit cet arrêté s'agissant des activités de jardinage et de bricolage par les particuliers ?

Des horaires bien précis sont fixés pour l'utilisation des outils de jardinage (tondeuse, tronçonneuse...) ou de bricolage (perceuse, compresseur, motopompe...) : soit :



Un peu de civisme et de courtoisie s'impose donc pour que chacun profite au mieux des beaux jours à venir.

Que dit cet arrêté à propos des animaux ?

« Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence. »



LIBRE EXPRESSION

Pujols ensemble.

Le 15 mars dernier, les Pujolais, en accordant une majorité de suffrages à la liste « Pujols Ensemble », nous témoignaient leur confiance pour gérer à nouveau notre commune. Dans la foulée, nous devons ouvrir les travaux du premier conseil municipal le samedi suivant, une installation repoussée au 26 mai du fait d'une crise sanitaire exceptionnelle. Nous savions qu'affronter cette dernière ne saurait être en aucun cas une partie facile et qu'il nous fallait anticiper, quel qu'eût été le verdict des urnes. C'est pourquoi nous nous sommes adaptés très rapidement à cette situation, accompagnés par nombre d'élus, agents communaux, associations et bénévoles. Tous, en prenant leurs responsabilités et en réunissant leurs efforts, n'ont à aucun moment aspiré à un confinement passif. L'élan de solidarité qui s'est manifesté de manière concrète et la gestion inédite de la cité que nous avons eu à conduire les uns les autres, révèlent qu'il n'y a pas de mandature possible sans disponibilité et proximité, sans échange et partage, sans écoute, sans reconnaissance. L'élu local reste bien encore à ce jour l'interlocuteur privilégié à qui on s'adresse avant tout autre. C'est là un des enseignements de cette période de pandémie, l'accessibilité et la présence physique, humaine, des points sur lesquels nous nous engageons, avec celui du rafraîchissement démocratique et la détermination à l'inscrire dans le quotidien. Nous espérons qu'il en soit de même pour l'ensemble des élus qui ont dès à présent à poursuivre le chantier entamé par les équipes précédentes. Aussi, nous formulons le souhait d'une mandature ouverte et respectueuse, et des débats constructifs de qualité.

UNION pour le renouveau de PUJOLS

André BRUNET et son équipe remercient les pujolaises et pujolais qui se sont déplacés le 15 mars et ont apporté leur suffrage à la liste « UNION pour le Renouveau de PUJOLS ». Nos remerciements vont également à tous nos concitoyens qui sont venus voter. Ils ont ainsi fait vivre la démocratie malgré les nombreux et incessants messages transmis par les médias leur demandant de ne pas sortir de chez eux. Ces remerciements envoyés aux 2 journaux locaux le 22/03/2020 sont parus sur La Dépêche le 25/03, alors que la rédaction de Sud-Ouest a décidé de ne pas les publier. Nous regrettons toutefois ce fort taux d'abstention, 52%, qui relativise la victoire et la défaite à ces élections. Nous dénonçons le manque de responsabilité du gouvernement qui a laissé le premier tour se dérouler alors qu'il annonçait le confinement pour tous dès le lendemain ! C'est une FAUTE POLITIQUE MAJEURE qui dénie notre belle République démocratique. André BRUNET assure que lui et son équipe sont déterminés à jouer leur rôle en s'impliquant pleinement au sein des commissions et des CM en tant que force de proposition. Lors de son discours d'installation au poste de maire, Yvon VENTADOUX a présenté son projet en 4 termes : humanisme, écologie, « démocratie participative », et le bien vivre ensemble. Nous veillerons à ce que ces beaux principes soient tenus. Soucieux de l'entretien du patrimoine communal et de la voirie, nous proposerons à la majorité municipale, la réalisation de ces travaux en priorité. Nous comptons sur l'écoute et l'ouverture de l'ensemble de la majorité municipale pour travailler sereinement et positivement « à travers cette aventure collective » (sic Y VENTADOUX).

Pujolaises et pujolais, n'hésitez pas à nous contacter par
- e-mail : unionpourlerenouveau@pujols@gmail.com
- courrier adressé en mairie.

Expositions et Animations



**SOUS RÉSERVE
D'ANNULATION**

PLATEAU LACASSAGNE :

28 juin : vide grenier de la Gymnastique volontaire,
30 août : Mille & un rêves d'enfants,
5 septembre : Fête du Sport,
6 septembre : vide grenier du basket,
20 septembre : vide grenier SOS sur-endettement.

MAISON DU JOUET RUSTIQUE :

réservation conseillée : mail : maisondujouetrustique@gmail.com
atelier le 15 juillet, le 29 juillet, le 12 août et le 26 août

CLUEDO GEANT dans le bourg

Rdv Pujols (horaire et lieu précis de rdv communiqués quelques jours avant l'événement) - Gratuit
Mardi 21 juillet,
Mardi 11 août

LA FOIRE AUX LIVRES : dimanche 2 août dans le bourg

LES BOURGS CASTRAUX du Grand Villeneuvois

Pujols, vendredi 7 août à 10h30, rdv place Saint-Nicolas
Durée : 1h30
Tarifs : €2,50 ,€5, gratuit pour les moins de 12 ans
Réservation conseillée

NUIT DES ETOILES : le 7 août Place du belvédère de Sainte Foy

CINEMA SOUS LES ETOILES : le lundi 10 août dans le bourg ou au Palay.

PUJOLS METIERS D'ART : 15 et 16 août : au Palay

CARTOGRAPHES EN HERBE

Mercredi 19 août à 10h30, rdv place Saint-Nicolas à Pujols
Tarif : €3 (sauf mention contraire)
Réservation obligatoire, nombre de places limité

MARCHE POTIERS : 22 et 23 août 2020 dans le bourg.

MARCHES GOURMANDS DU MERCREDI SOIR

Dates	01 juil	08 juil	15 juil	22 juil
Groupes	U FUNK	Les BRIGADIERS	Pascal CHATEL	David LION
29 juil	05 août	12 août	19 août	26 août
IONNA	J.FERRER	Pascal CHATEL	David LION	Les POLISSONS de la CHANSON

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Le 19 et 20 septembre dans le bourg

SALLE CULTURELLE

LASSEAUX Geneviève du mardi 11 juin au mardi 23 juin -
Peintures figuratives à l'aiguille
BONIS : 25 juin au 7 juillet 2020 (Peintures)
DEGAND ODILE : du jeudi 23 juillet au mardi 4 août -
Acryliques sur toiles autour de la nature
HELENE MERY : du 6 août au 18 août
JOCELYNE SELLIER et EVE DELANEUVILLE :
Du 8 octobre au 20 octobre : pastels et sculptures

PEINTRES DU DIMANCHE : 3 au 15 septembre 2020 (Peintures)

EGLISE SAINTE FOY

MARCHICA Alphonso

Du jeudi 28 mai au mardi 9 juin Peintures instinctives à l'huile

YVON LORET

Du 25 juin au 7 juillet : abstrait

NANE ET BOGHOSSIAN

du jeudi 9 juillet au mardi 21 juillet - Acryliques avec collages et reliefs ;

BERTRAND Jean-Claude : 23 juillet au 4 août 2020 (Peintures)

DIDIER LEGRAND : photographie, vidéo; du 6 août au 18

RAMPNOUX Christian : 20 août au 1er septembre (Sculptures et cyanotypes)

BIETTE Kevin du jeudi 3 septembre au mardi 15 septembre -
photographies et œuvres graphiques à partir de peintures sur corps

VILCAZ Corinne : 24 septembre au 6 octobre 2020 (Peintures)

Artistes de « P'ART'AGE » Association pujolaise
du jeudi 8 octobre au mardi 20 octobre - Collectif d'artistes locaux

EXPOSITIONS A LA CONFRERIE DES METIERS D'ART

Du 22 juin au 6 juillet
morceaux d'architectures

FRANCK ARCHITECTURE

Du 6 au 20 juillet

SYLVIANE LOUBRADOU peintre

Du 21 juillet au 3 aout

CELINE ZORZENONE peintre

Du 3 au 17 aout

TINA LOAT peintre

Du 17 au 31 aout

MARIE CHRISTINE MATTHYS peintre

Du 31 aout au 14 septembre

ARNAUD ANTOINE peintre

Du 15 au 31 septembre

LES PEINTRES DE CAMPAGNAC

EXPOSITIONS A LA MAISON VERGNES

15 au 30 Juin

Jean Jacques VERGNE

1 au 31 Juillet

Danièle BARLAN Jane COMPAIN

1 au 15 Août

Michel TOUSSAINT

15 au 31 Août

Jean Claude et Rémi VERGNE

1 au 15 septembre Art Singulier

foyer LA POUSSONIE

15 au 30 Septembre

Marie Claude EGUIMENDIA